

La grève du Dakar-Niger (août-décembre 1938)

Ma visite aux Archives nationales de l'Outre-Mer *et ailleurs*

Pierre Lescanne

Le 5 septembre 2019, je me suis rendu aux Archives nationales de l'Outre-Mer (ANOM) à Aix en Provence, afin de comprendre ce qu'il s'est passé d'août 1938 à décembre 1938 à Thiès, au Sénégal. Mon père¹, Maurice Lescanne, y était fortement impliqué et nous en avait assez peu parlé. Pendant que mon épouse visitait la ville, je me suis donc plongé dans les archives de l'Outre-Mer. Après la consultation du site web des ANOM et la lecture des deux premiers ouvrages cités à la fin de ce texte, j'avais compris que je pourrais recueillir des informations en consultant les télégrammes envoyés et reçus par le Ministère de colonies à ses administrateurs sur l'année 1938. J'avais écrit pour cela aux ANOM et un des archivistes m'avait répondu pendant que je roulais de Nîmes à Aix, si bien qu'averti par le chef de salle, il a pu me remettre son courriel en main propre. Dans ce courriel, il m'a indiqué de nombreux documents qui pourraient m'intéresser, mais hélas, ils sont à Dakar. Mais il m'a aussi donné des conseils pour faire la demande de remise des boîtes des [copies de télégrammes](#)² de 1938 et 1939 que je cherchais (à savoir la boîte [FM 1TEL/673](#) pour les départs et la boîte [FM1TEL/667](#) pour les arrivées). Dans ces boîtes, il y avait trois classeurs : un pour l'A.E.F. et deux pour l'A.O.F. Dans chaque boîte, j'ai mis de côté deux classeurs, l'un sur le début de 1938 au gouvernement général de A.O.F. et l'autre sur l'A.E.F. pour me concentrer sur les classeurs concernant la fin de 1938 au gouvernement général de l'A.O.F. (reçus et envoyés).

Télégrammes reçus de Dakar

Chaque classeur contient de l'ordre de 200 télégrammes, beaucoup de ces télégrammes concernent la mort de membres de familles d'européens résidant au Sénégal, d'autre la traite de l'arachide. J'ai sélectionné trente télégrammes concernant la grève du Dakar-Niger ou le chemin de fer en général. Ils se trouvent sous ce [lien](#). Les plus longs de ces télégrammes, et de loin, sont au nombre de trois et forment le rapport écrit par le directeur du Personnel³ du Ministère, Gaston Joseph, envoyé spécialement au Sénégal. Pour en faciliter la lecture, j'ai regroupé ces trois télégrammes en [un seul](#)

1 Dans la suite, je l'appellerai *Maurice Lescanne* ou *Lescanne*, qui est l'usage entre collègues à cette époque, surtout entre polytechniciens.

2 Les expressions soulignées correspondent à des hyperliens cliquables.

3 Il est difficile de savoir si Gaston Joseph était directeur des Affaires Politiques ou directeur du Personnel, tant il est souvent passé d'un poste à l'autre. J'opte pour directeur du Personnel, car presque tous les télégrammes sont rédigés par celui-ci.

[document](#).

Télégrammes envoyés de Paris

Ce classeur contient le texte des télégrammes tels qu'ils sont envoyés. Ils sont paraphés par une griffe autographe du ministre, en l'occurrence George Mandel et par celles des ses collaborateurs. Un numéro d'ordre est attribué à chaque télégramme Ils se trouvent sous ce [lien](#).

Une analyse des télégrammes

Le style est comme l'on dit « télégraphique », à savoir que les articles et certains mots de liaison sont supprimés. A l'époque certains sont chiffrés avec demande de déchiffrement par l'intéressé, donc très confidentiels. On peut penser que Maurice Lescanne, ne savait rien sur ces télégrammes et sur ces décisions, sauf celles le concernant ou celles qui étaient rendues publiques.

A la lecture des télégrammes et du rapport Joseph, je comprends les choses suivantes⁴.

- Les deux responsables, à savoir le commandant de cercle par intérim Pierre Cau et le directeur du Dakar-Niger par intérim, Maurice Lescanne, sont de très jeunes fonctionnaires. Pierre Cau a 29 ans et Maurice Lescanne a 33 ans.
- Les gouvernement général de l'A.O.F. intervient directement dans la gestion du personnel du Dakar-Niger, le plus souvent c'est l'administration des colonies qui négocie sur les salaires avec les leaders syndicaux. C'est lui qui presse Maurice Lescanne à muter Cheikh Diack.
- Certains télégrammes sont cassants et leur lecture en 2019 fait encore mal, à ceux qui ont connu Maurice Lescanne.
- Les 6 morts et les 90 blessés du 27 septembre à Thiès sont le résultat d'erreurs dans le maintien de l'ordre. Les responsables principaux sont donc ceux qui n'ont pas attribué assez de moyens financiers au chemin de fer du Dakar-Niger pour satisfaire les revendications justes des journaliers, ni assez de forces de police au Sénégal, eu égard à sa population grandissante, ce qui aurait évité de faire appel à l'armée (Gaston Joseph le souligne) et ceux qui ont conduit directement à ces erreurs (l'administrateur de Thiès ou commandant de cercle, les commissaires de police, les officiers de tirailleurs), par conséquent, sur la seule faute de la conséquence des troubles, on ne comprend pas l'acharnement sur les dirigeants du chemin de fer. Le rapport Joseph ne vise qu'à faire porter la responsabilité du maintien de l'ordre sur le seul de Coppet, excluant les cadres administratifs intermédiaires, à l'exclusion de Pierre Cau, le plus bas dans la hiérarchie et le plus jeune.
- Les responsables des tirs sur les manifestants ne sont pas poursuivis en justice, malgré le [télégramme](#) du 30 octobre de Mandel et ce sont d'autres acteurs qui en subissent les conséquences.
- J'ai relevé quatre révocations signés du ministre : Marcel de Coppet (gouverneur général de

⁴ On ne m'en voudra pas si je me focalise surtout sur Maurice Lescanne. Un historien devrait reprendre l'analyse de cette grève à la lumière des Archives nationales de l'Outre-Mer à Aix-en-Provence.

l'A.O.F.) , Albert Giran (directeur du chemin de fer du Dakar-Niger), Maurice Lescanne (directeur adjoint du DN), Pierre [Cau](#) (administrateur adjoint de Thiès).

A départ ce document visait à relater uniquement ma visite à Aix-en-Provence, mais cette recherche qui tourne surtout autour de Maurice Lescanne, on le comprendra facilement , en a initié d'autres, notamment des visites virtuelles sur des sites web, des lectures et le visionnage d'un film, au fur et à mesure que ma compréhension s'affinait.

Un rappel succinct des événements

Les faits⁵

Le Dakar-Niger (abrégé en DN) est une régie de chemin de fer qui gère les lignes française de la côte ouest africaine, notamment la ligne de chemin de fer qui relie Dakar (grand port sur l'Atlantique) au Niger, grand fleuve de l'Afrique occidentale. Le DN a deux tutelles le gouverneur de l'A.O.F. et l'inspecteur général des Travaux Publics. En 1938, le DN a comme directeur Albert Giran, « papa Giran » comme l'appelaient les Dahoméens, polytechnicien (1914), ingénieur des Ponts et Chaussées, âgé de 44 ans, assisté comme directeur adjoint, de Maurice Lescanne, polytechnicien (1924), ingénieur des Ponts et Chaussées, âgé de 33 ans. Ce binôme avait dirigé auparavant le chemin de fer du Bénin-Niger et avait été remarqué par Marcel de Coppet, gouverneur du Dahomey (le nom du Bénin à l'époque) en 1933-1934. Le gouvernement de Front populaire nomme en septembre 1936 de Coppet en tant que gouverneur général de l'A.O.F. en poste à Dakar, il a dans sa juridiction huit colonies de l'Afrique de l'Ouest et le DN. Marcel de Coppet est un gouverneur respectueux des africains⁶. À la direction du DN, ce dernier appelle, en mai 1937, Giran , qui partage les mêmes idées que lui⁷, concernant les Africains. Giran souhaite être assisté de son adjoint du Dahomey pour les mêmes raisons et celui-ci le rejoint en mars 1938. Giran sait que, comme tous les coloniaux, il doit prendre un congé de six mois en juin 1938.

Le DN emploie sept à huit mille travailleurs autochtones, dont une grosse majorité de journaliers, qui ont peu de droits, et sont mal représentés par les deux syndicats (le *syndicat des travailleurs des chemins de fer de l'A.O.F.* qui représente grosso-modo les européens et le *syndicat des travailleurs indigènes du Dakar-Niger* qui représente grosso-modo les travailleurs autochtones titulaires). Le siège du DN est à Thiès, nœud ferroviaire à l'intérieur du Sénégal. C'est là que résident les directeurs. Le 8 août 1938, 300 journaliers tiennent une réunion et souhaitent créer leur syndicat, le 10 août c'est Fillol secrétaire général du réseau qui reçoit une délégation, le 16 août Lescanne s'entretient avec six porte-parole des journaliers de Thiès. Un leader émerge Cheikh Diack, tandis que les revendications prennent de l'ampleur portant sur les salaires, sur les avantages dont bénéficient les travailleurs titulaires du DN et que n'ont pas les journaliers ainsi que sur la représentation de l'association des journaliers qui s'est créée. La tension monte et se focalise autour de Cheikh Diack que le gouverneur général souhaite muter loin sur la ligne, alors que l'inspecteur général Mahé recommande de ne pas le faire. Le 26 septembre une grève est décrétée et les grévistes souhaitent empêcher les non grévistes de se rendre aux ateliers du chemin de fer. Le 27

5 Il s'agit d'un résumé rapide. Pour une description plus complète, le lecteur pourra lire les ouvrages cités et le [rapport de Gaston Joseph](#).

6 Sur Marcel de Coppet, on lira la biographie qu'Alain Couturier lui a consacrée.

7 *M. Giran nous quitte*, le Phare du Dahomey du 13 mai 1937.

septembre, l'administrateur de Thiès par intérim, Pierre Cau, sait que la police du DN n'a pas assez d'effectifs, même si on lui adjoint la police de Thiès, il demande le renfort de la troupe (les « tirailleurs »). Lors de l'affrontement violent, car les manifestants ont des barres de fer et des instruments contondants, un officier, encerclé par une foule agressive, tire en l'air pour se dégager, mais les tirailleurs prennent cela pour un ordre de faire feu. Il y a six morts sur le terrain et quatre-vingt-dix blessés (dont quarante-sept pour les forces de l'ordre). La presse française d'extrême droite exploite l'événement et met le ministre des colonies Georges Mandel en difficulté. Le tout-puissant directeur du Personnel du Ministère des Colonies, Gaston Joseph, est envoyé et à la suite de son rapport le gouverneur général de l'A.O.F. (Marcel de Coppet), les deux directeurs DN (Albert Giran et Maurice Lescanne) et l'administrateur par intérim de Thiès (Pierre Cau) sont révoqués.

Maurice Lescanne en août et septembre 1938

Le 8 août 1938, Catherine Lescanne, épouse de Maurice Lescanne, met au monde un fils (François-Xavier Lescanne). À la suite de cet accouchement, elle aura une phlébite, dont le seul traitement à l'époque consiste à imposer à la personne de rester allongée, la jambe dans une gouttière. Elle est donc non transportable. C'est donc dans cette situation qu'elle restera à la cité Balabé, localisée à une centaine de mètres du passage à niveau où les manifestants et les forces de l'ordre s'affrontent. C'est à la suite de ces événements que Maurice Lescanne commence à fumer et deviendra un grand fumeur.

Quelques protagonistes principaux

- **Bernard**, chef de la police spéciale du Dakar-Niger
- **Pierre Boisson** gouverneur général de l'A.O.F.⁸, du 29 octobre 1938 au 10 août 1939. Le fait le plus marquant de sa carrière est le rejet à la mer de de Gaulle et des forces navales anglo-françaises appelant en septembre 1940 au ralliement de l'A.O.F à la France libre.
- **Marcel de Coppet** gouverneur général de l'A.O.F. du 27 septembre 1936 au 12 octobre 1938, nommé par le gouvernement de Front populaire, ami de **Roger Martin du Gard** et d'André Gide, il devint le gendre du premier. C'est lui qui a fait venir du Dahomey l'équipe Albert Giran – Maurice Lescanne pour diriger le Dakar – Niger. Il a été rappelé en France le 12 octobre 1938 et remplacé par Pierre Boisson,
- **Pierre Cau**, administrateur adjoint de Thiès, adjoint de Maestracci en congé.
- **Henri Cuneo**, directeur du Dakar-Niger, qui s'appellera plus tard la Régie des Chemins de fer de l'A.O.F. de 1938 à 1948. Il aura à faire face à la grande grève d'octobre 1947 à mars 1948⁹ qui fera l'objet du roman de **Ousmane Sembène**, *Les Bouts de bois de Dieu*.
- **Cheikh Diack**, leader du syndicat des journaliers dont la mutation autoritaire est à l'origine des tensions. Dans les premiers télégrammes de son rapport, Gaston Joseph l'appelle Cheichendia chen (ou achen)!

8 On pourra lire à son propos le très intéressant dossier des ANOM [La bataille de Dakar 23-25 septembre 1940](#).

9 Frederick Cloper, *Décolonisation et travail en Afrique, l'Afrique britannique et française 1935-1960*. Éditions Karthala (2004), pp 229-236.

- **Galandou Diouf**, député et chef du parti dioufiste qui a catalysé le mouvement de grève.
- **Albert Giran**, directeur du chemin de fer du Dakar-Niger. Il fut ensuite directeur de la REIP (*Régie d'exploitation industrielle du protectorat*) entreprise nationale d'alimentation en eau du Maroc.
- **Léon Geismar**, secrétaire général du gouvernement général qui assura l'intérim entre de Coppet et Boisson.
- **Gaston Joseph**, ancien gouverneur des colonies, directeur du Personnel ou directeur des Affaires Politiques du Ministère des Colonies, en fait « vice-ministre des Colonies ». Il vient au Sénégal en octobre 1938 pour enquêter sur les événements et écrire un rapport. Entré à la direction du Cabinet en 1925, il restera en poste comme directeur au Ministère des Colonies jusqu'en 1944, passant dans plusieurs directions¹⁰.
- **Joseph Mahé**, inspecteur général des Travaux Publics,
- **Georges Mandel**, ministre des Colonies d'avril 1938 (après la chute du Front Populaire) à mai 1940. Il fut assassiné par la Milice le 7 juillet 1944.
- **Maurice Lescanne**, sous directeur du chemin de fer du Dakar-Niger, en août et septembre 1938, directeur intérimaire en l'absence de son directeur en congé en France. Renvoyé en France en octobre 1938, il sera affecté à Verdun, puis à Bar le Duc de 1939 à 1945. Il est affecté à nouveau au Sénégal de 1945 à 1952 (aux bases aériennes de 1945 à 1947, puis Service d'aménagement du grand Dakar de 1947 à 1952), puis ingénieur des Ponts-et-Chaussées et de l'Équipement à Nancy, Colmar et Châlons-sur-Marne. En 1954, il recevra la Légion d'honneur et la considérera comme une réhabilitation symbolique, mais sa carrière en souffrira, il ne passera jamais inspecteur général (le grade ultime pour un ingénieur du Corps des Ponts et Chaussées) contrairement à tous ses collègues, qui resteront dans la fonction publique et cela l'affectera.
- **Paolacci**, commissaire de police de Thiès,
- **Sous-lieutenant Raffeuil**, celui qui a tiré en l'air pour se dégager, initiant les tirs de tirailleurs¹¹.

Les révocations

Les révocations ont été faites dès le retour de Gaston Joseph à Paris et commencent par [celle de de Coppet](#), déguisée en une invitation de retour en France. Ce gouverneur général nommé par le Front populaire [était attaqué par la presse de droite](#) et était la cible de la paire Joseph-Mandel. La haine de Joseph vis-à-vis de de Coppet est ancienne. Alain Couturier (p. 102) relève l'anecdote suivante décrite par Roger Martin du Gard dans une lettre de décembre 1928 à son ami, alors que le premier cherche à intervenir pour le second pour une promotion au grade de gouverneur :

10 Maurice Lescanne aimait à dire « Sous la Quatrième République la politique des ministères était stable, car, tandis que les ministres changeaient, les directeurs de l'administration centrale ne changeaient pas et poursuivaient la même politique ». Il visait le Ministère des Travaux Publics, mais cela s'applique aussi, semble-t-il, au Ministère des Colonies et à la Troisième République et au régime de Vichy.

11 Je n'ai pas trouvé son dossier au Service historique de la Défense nationale.

« Le lendemain, j'avais rendez-vous avec [Hesse](#), l'ancien ministre (qui m'a proposé de m'emmener au ministère des colonies, voir le ministre [Maginot](#)¹²). Nous sommes arrivés au ministère, Maginot n'est pas là. Nous avons attendu. Enfin Joseph est arrivé. C'est une créature de Hesse, il ne peut rien lui refuser. Mais au nom de Coppet, il m'a semblé voir le visage de Joseph changer d'expression. Il m'a jeté un sale œil. Il ne t'aime pas. Il a brusquement changé de ton : "Absolument impossible. Aucune place vacante. Il y a trente-quatre candidats et Monsieur de Coppet n'est pas du tout parmi les premiers à passer". Hesse a insisté sur tes mérites. Joseph ne semblait pas du tout d'accord avec tes mérites. Bref, ce tout-puissant Joseph m'a fait l'effet d'un faux-frère qui ne t'aime pas et t'empêchera de passer aussi longtemps qu'il le pourra. ».

Gaston Joseph a été révoqué de la Légion d'honneur en 1946, puis réintégré en 1947. Marius Moutet, ministre de l'Outre-Mer demande sa réintégration en ces termes :

M. Gaston Joseph a été un exécutant trop fidèle des ordres donnés, s'il a servi trop docilement la politique de Vichy, il n'en a pas moins communiqué des informations utiles à la Résistance et n'a jamais été considéré par ceux qui l'ont approché comme un partisan de la politique de collaboration.

Dans une longue [lettre datée du 1^{er} juillet 1947](#), que j'ai trouvée sur le site de la Légion d'honneur, le gouverneur général Reste défend Gaston Joseph en ces termes :

« On ne demeure pas pendant près de vingt ans à la tête d'importants services, Direction du Personnel, Direction du Cabinet, Direction des Affaires Politiques sans se faire de tenaces inimitiés, de haines même. »

Cela démontre l'ambiance qui règne rue Oudinot¹³ et bien sûr la haine n'est pas unidirectionnelle, j'entends par là que Gaston Joseph devait haïr lui aussi certains des administrateurs qu'il avait à gérer en temps que Directeur du Personnel. Si Gaston Joseph est tout-puissant en 1928, combien l'est-il en 1938 avec son vingt-quatrième ministre, même si celui-ci paraît autoritaire et seul à décider ? L'imminence grise, au patronyme prédestiné, n'est-elle pas, en fait, le marionnettiste du ministre, justifiant le jugement de Clemenceau sur son chef de cabinet Mandel, « *Il n'a pas d'idée, mais il est prêt à les défendre jusqu'à la mort* »¹⁴ ? Le dossier de révocation et de réintégration qui se trouve sur le site de Légion d'honneur corrobore cette toute-puissance. On comprend que de 1940 à 1944, le vrai ministre des Colonies, c'est Joseph. Peut-être, est-ce déjà le cas aussi en 1938 ? Concernant Mandel, Alain Couturier résume ainsi son attitude générale en tant que ministre :

« Mandel ! De toutes les personnalités, qui se sont succédé au poste de ministre des Colonies, aucune n'est plus inquiétante que Mandel. L'homme aime avant tout déstabiliser, impressionner, faire peur, écraser. Il est craint et haï. Il affole les bureaux coloniaux aux quatre coins du monde en les bombardant de télégrammes exigeant une réponse immédiate. »

Clairement avant le départ de Gaston Joseph pour Dakar, le sort du gouverneur général de l'A.O.F. est scellé et Marcel de Coppet le sait, probablement se souvient-il de la lettre que lui avait adressée

12 Le frère de Gaston Joseph a épousé la sœur aînée d'André Maginot.

13 Siège du Ministère des Colonies.

14 Clemenceau a aussi dit de Mandel « *Quand c'est moi qui pète, c'est lui qui pue* ».

Roger Martin du Gard dix ans auparavant. Mais pour faire bonne figure, le directeur du Personnel et le ministre décident d'accompagner cette sanction par d'autres. On comprend que ces révocations ont été reçues avec réticence, notamment par les travailleurs journaliers. Les autorités ont donc été obligées de les justifier : pour Giran c'est documenté par d'autres témoignages¹⁵, mais aussi par le [télégramme de Boisson n°650 du 7 décembre 1938](#), quant à Lescanne, le ministre et son éminence grise sont conduits à se justifier trois fois, par un [premier télégramme](#) n° 485 de Mandel :

Réponse 537 - On ne désavoue pas autorité quand on rappelle ses représentants quand ils sont inférieurs à leur tâche.

Ce télégramme [répond à Geismar](#) (gouverneur général de l'A.O.F. par intérim) qui montre clairement que la décision de révocation de Maurice Lescanne ne passe pas (on appréciera l'usage de formules alambiquées peu adaptées à un style télégraphique)

537 priorité absolu : référence à votre câble 472. Je me permets rappeler respectueusement que mesure décidée très défavorable, donne lieu à des commentaires milieux européens comme désaveu autorité et comme étant de nature à encourager nouvelles grèves STOP Reconnaisant de me faire connaître si, dans ces conditions, je dois différer embarquement LESCANNE, Directeur titulaire GIRAN reprenant ses fonctions lundi.

par un [deuxième télégramme](#) de Mandel :

Suite votre 550 – N'ai aucune réponse à faire votre communication – Suppose avoir informé personnel que Ministre a toujours le droit décider remise personnel métropolitain administration d'origine après simple communication dossier et cette mesure constitue seulement déplacement et non sanction disciplinaire.

par un [troisième télégramme](#) de Mandel :

Réponse 549¹⁶ – Ingénieur FERON embarquera 29 octobre (Stop) Estime présence GIRAN suffisante chemin de fer (Stop) Lescanne doit donc embarquer immédiatement – Rendez compte.

De Coppet, Giran, Lescanne et Cau font donc partie de la même charrette, plus liée à la rivalité Joseph – de Coppet, aux attaques de l'extrême droite à l'encontre de Mandel, aux pressions des travailleurs européens du DN, qu'à des considérations de politique africaine. D'après F. Cooper, dans son livre cité en référence (p. 84), le but du limogeage de personnes ouvertes aux revendications des ouvriers du chemin de fer, comme de Coppet, est de « mater » les syndicats, objectif atteint, apparemment, puisqu'il n'y aura pas de grève pendant dix ans.

On comprend donc bien le souhait de Maurice Lescanne de revenir au Sénégal, dès que l'occasion se présentera. Cette occasion sera la purge de l'administration Boisson opérée par de Gaulle en 1944-1945. Il ne travaillera plus dans le chemin de fer, mais de 1945 à 1947 au service des bases aériennes de l'AOF, puis à partir de 1947 dans l'urbanisme de Dakar où il restera jusqu'en 1952, quand son fils aîné commencera des études supérieures. Lui et sa famille ont gardé, encore

15 Nicole Bernard-Duquenot *Le Sénégal et le Front populaire, L'Harmattan (1985)*, pp.213-214.

16 On aurait aimé connaître la question posée. Peut-être existe-t-elle aux ANOM dans le télégramme 549 et nous aura échappé.

aujourd'hui, des attaches solides au Sénégal dans des familles africaines, celle de son dernier employé de maison, originaire de Fadiouth et celle de sa belle fille, où sa réputation de « bon patron » était intacte. En effet, son fils né à Thiès le 8 août 1938 a épousé une Sénégalaise de Thiès, dont le père a travaillé au DN ! Un de ses neveux est retourné à Thiès au DN dans le cadre d'une coopération entre la SNCF et le réseau ferroviaire sénégalais.

De Coppet, quant à lui, prend la chose de façon sereine « fier de pâtir pour avoir défendu une bonne cause »¹⁷. Il n'est pas surpris de ce qui l'attendait ! Il est nommé gouverneur général de Madagascar ce qui est une disgrâce, mais l'accepte. Giran reste en Afrique, mais au nord du Sahara, car il travaille à l'alimentation en eau du Maroc.

Bibliographie commentée

Deux sources principales

Les deux ouvrages, cités ci-dessous, ont de longs développements sur les événements de Thiès de septembre 1938, mais ils ne se sont fondés que sur les archives présentes à Dakar, sur des interviews des protagonistes africains réalisés en 1970 par Iba der Thiam et sur des a priori politiques. Ils prennent surtout en compte le point de vue des travailleurs et contiennent plusieurs erreurs factuelles, notamment sur Maurice Lescanne.

A propos de ce qu'il appelle une « boutade », pas vraiment spirituelle, et qui est, en fait, le [télégramme n° 485 de G. Mandel du 22 octobre](#), rédigé très probablement par G. Joseph et signé par Mandel, Iba der Thiam (note (1) p. 209), écrit « il serait intéressant d'accéder aux archives du ministère de Colonies, pour se faire une opinion correcte sur Georges Mandel, sa personnalité et ses opinions politiques, car cette attitude dans cette phase des événements jure avec celle que l'on se fait généralement de lui "ennemi juré des syndicats" dit [J. Suret Canale](#) ». A titre d'exemple, on notera dans les annexes du mémoire d'Iba der Thiam, le télégramme de Mandel du 1er décembre 1938 (révocation de Giran) présent aux archives de Dakar comme télégramme reçu et présent aux ANOM comme télégramme envoyé. Les textes évidemment coïncident. Il y a deux autres télégrammes qui apparaissent sur les deux sites.

Quant à elle, Nicole Bernard-Duquenot écrit p. 211 « il est regrettable qu'aucune trace n'est été retrouvée des trois télégrammes envoyés [par Gaston Joseph] à G. Mandel », télégrammes que j'ai trouvés aux ANOM. De même, les trois télégrammes de Mandel de justification de la révocation de Maurice Lescanne et le télégramme de Geismar demandant le report de la révocation de Maurice Lescanne ne sont pas cités et donnent une image très différente du directeur adjoint du

17 A. Couturier, p. 139.

Dakar – Niger de celle présentée dans ces ouvrages.

- Iba der Thiam, [*La grève des cheminots du Sénégal de septembre 1938*](#), Dakar, Université de Dakar, 1972, 2 vol. (272, 133 p.) (mémoire de maîtrise)
- Nicole Bernard-Duquenet *Le Sénégal et le Front populaire, L'Harmattan (1985)*

Autres sources

- Le livre de Frederick Cooper, *Décolonisation et travail en Afrique, l'Afrique britannique et française 1935-1960*. Éditions Karthala (2004) traite de la grève de 1938 de la page 81 à la page 85.
- Le roman d'Ousmane Sembène [*Les Bouts de bois de Dieu*](#) coll. Le livre contemporain(1960), collection *Pocket* traite de la grève de 1947-1948.
- Alain Couturier *Le Gouverneur et son miroir Marcel de Coppet (1881-1968)*. L'Harmattan (2006) est une biographie du gouverneur de l'A.O.F. en août et septembre 1938, très éclairante et très riche de sources, notamment les échanges avec Roger Martin du Gard.

Articles de journaux

Ces deux articles de la presse dahoméenne de mai 1937 donnent une idée de la façon dont Giran et Lescanne étaient perçus par des Africains, en l'occurrence des Dahoméens.

- [*Départ de M. Giran*](#), La voix du Dahomey, Mai 1937, disponible sur Gallica
- [*M. Giran nous quitte*](#), La phare du Dahomey, n°144, jeudi 13 mai 1937, disponible sur Gallica.

Sites web

- Le [*site des anciens élèves de l'École polytechnique*](#), donne des éléments relatifs à la carrière.
- Le [*site des décorés de la Légion d'honneur*](#) contient de nombreuses informations notamment certaines dates, parfois un curriculum vitae et les actes de naissance et de décès et parfois plus encore dans le cas de Gaston Joseph.
- Wikipédia.
- [*Gallica*](#) est la base de données des documents de la Bibliothèque nationale de France.
- [*Google livres*](#), donne accès à des livres qui ne sont pas dans Gallica.

Téléfilm

Un téléfilm [*Les pirogues des Hautes Terres*](#)¹⁸ d'Olivier Langlois (scénario de Sophie Deschamps et Olivier Langlois) de 2012, diffusé sur France 3 le 6 avril 2013, retrace la grève de 1947-1948. Le point de vue du directeur de la régie y est largement considéré dans une optique que je trouve assez

¹⁸ Le film est [*disponible sur youtube*](#),

équilibrée. Il commence par la scène du passage à niveau de Thiès du 27 septembre 1938, présentée de façon plus emphatique qu'elle ne le fut en fait, mais qui fixe l'origine de l'histoire.

Remerciements

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé dans cette recherche : Monsieur Guilly des ANOM (qui m'a expliqué comment trouver d'intéressants documents), Alain Couturier pour des discussions sur Marcel de de Coppet, tous ceux avec qui j'ai pu parler ou qui ont entrepris pour moi des recherches et Monique, mon épouse, qui m'a supporté pendant cette quête qui n'est pas terminée.

En guise de conclusion

En 1956, Albert Giran¹⁹ publia en auto-édition, un livre intitulé *Huguenots et Dragon du Roy, Pièce en cinq actes presque historique*). Au début de la pièce l'un des protagonistes dit

Lisons la parole de Dieu, au 1^{er} Livre des Rois, chapitre 19 :

« *L'Éternel fit passer devant Élie un vent violent* »

... le vent des persécution de la haine, ébranlant la foi des plus fermes.

« *Mais Dieu n'était pas dans ce vent.*

« *Après ce vent, ce fut un tremblement de terre suivi d'un grand feu* »

... un grand mouvement de peuple et de guerres.

« *Mais Dieu n'était pas dans ce tremblement de terre, ni dans ce feu ...* »

« *Ce fut ensuite un murmure doux et léger ...* »

... c'est-à-dire la prédication de l'évangile faite dans un esprit de douceur et de charité.

« *Et Dieu se trouvait dans ce murmure* ».

Le 4 mars 1988, lors des obsèques de Maurice Lescanne et à sa demande expresse en souvenir des moments terribles de 1938, le même chapitre 19 du 1^{er} livre des Rois a été lu, en commençant par le verset 4 « *Élie alla dans le désert l'espace d'une journée de marche; arrivé là, il s'assit sous un genêt et demanda pour lui la mort, en disant: "C'est assez! Maintenant, Yahweh, prends ma vie, car je ne suis pas meilleur que mes pères!"* ».

A la fin de la pièce sus-citée, l'auteur fait dire à son héros : « *On n'arrête pas la marche des idées. Il faut au contraire les diriger pour le bien des peuples ...* ».

Parce qu'ils respectaient trop les journaliers africains, Albert Giran et Maurice Lescanne ont été sanctionnés par des hommes politiques parisiens, sur des considérations métropolitaines

¹⁹ Il s'agit du cousin germain de l'ingénieur Albert Giran, nommé lui aussi Albert Girand et agrégé de lettres (information de Jean-Marc Giran).

(notamment la haine d'un homme puissant pour un ancien collègue et une campagne scandaleuse de l'extrême-droite) et sur la pression des employés européens du Dakar-Niger et des hommes d'affaires du Sénégal, dans le cadre d'une politique défavorable aux Africains. Cette épreuve les a profondément marqués.

Pierre Lescanne

jeudi 29 avril 2021

Annexes

Quelques photos

« Le gouverneur Blacher en tournée ». Louis Blacher²⁰ a été gouverneur du Dahomey en 1933, ce qui permet de dater la photo. Maurice Lescanne est alors en poste à [Savè](#) où le gouverneur écoute les explications d'un contre-maître. La personne derrière le gouverneur est Maurice Lescanne. On remarque que ce n'est pas lui qui donne les explications.

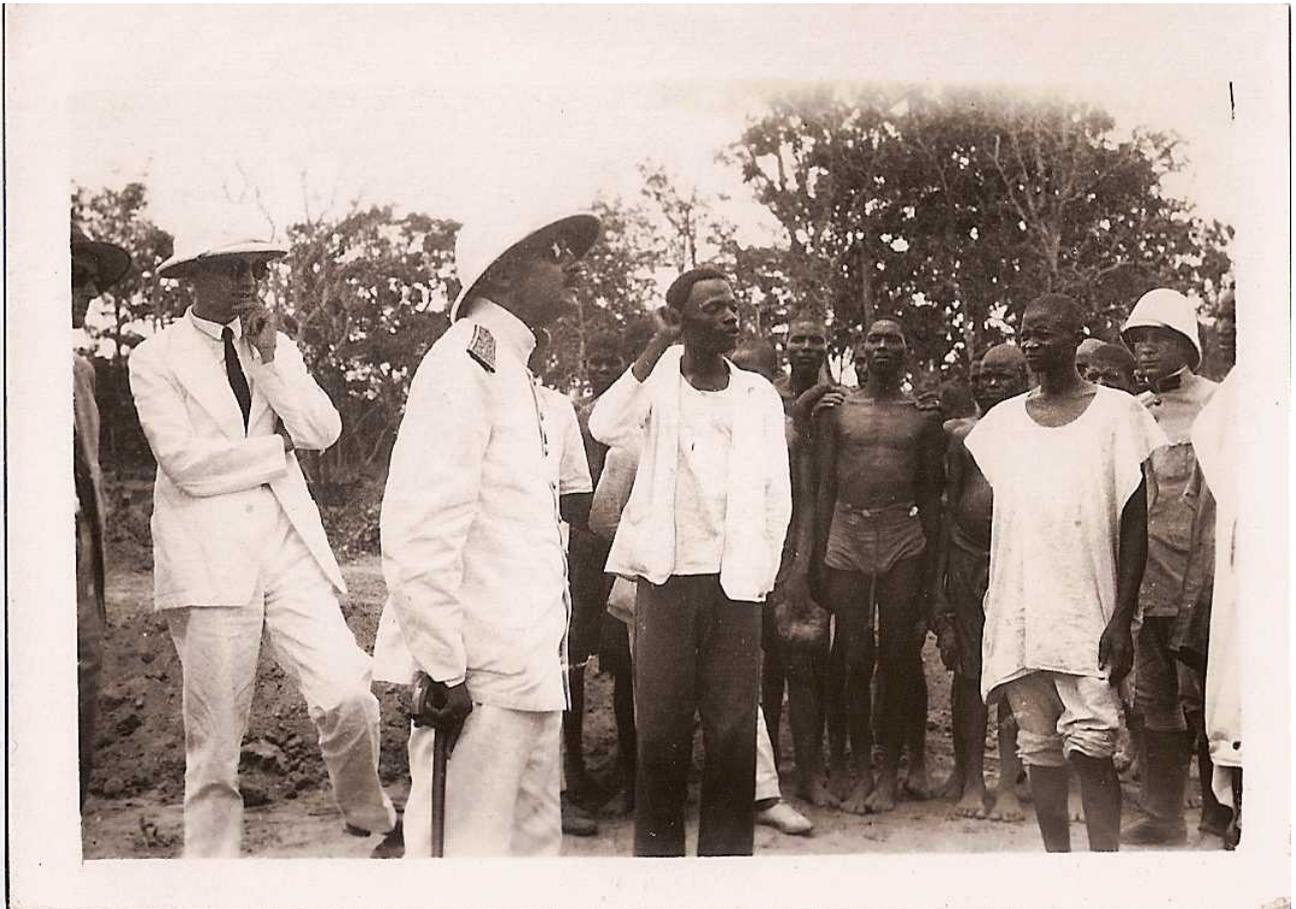


Illustration 1: Le gouverneur Blacher en tournée

20 Louis Blacher, natif de Saint-Pierre de la Martinique, a ici 49 ans. Il épousera à 55 ans [Béatrice Appia](#), [artiste peintre](#), veuve du peintre et romancier [Eugène Dabbit](#), auteur, entre autres, du roman *l'Hôtel du Nord*. Eugène Dabbit échangeait, lui aussi, des lettres avec Roger Martin du Gard. Il fut un ami de Gide, avec lequel il effectua un voyage en URSS au cours duquel il mourut.

Voici une photo (prise en 1932 au Dahomey) qui présente la passion de Maurice Lescanne pour le chemin de fer, passion qu'il a eu dès sa jeunesse et qui ne l'a jamais quitté.



Illustration 2: Maurice Lescanne dans une locomotive au Dahomey

Voici la seule photo de 1938 que je possède. Prise à la sortie de l'église, après le baptême de François-Xavier Lescanne, elle est datée du 12 août 1938. Edmée Daum (sœur de Catherine Lescanne), qui a fait le voyage de France, porte le nouveau baptisé. A gauche, en costume marin, il y a Benoît Lescanne et au milieu, regardant par terre, Laurent Lescanne. L'Africain à la droite d'Edmée Daum est Blaise (Zengou) Arraba, employé Dahoméen (Béninois) de Maurice et Catherine Lescanne, qui avait suivi ses « patrons » au Sénégal.



Les Francs maçons

Marcel de Coppet n'a confié sa franc-maçonnerie à son vieil-ami Roger Martin du Gard que le 1^{er} novembre 1938. Voici ce que ce dernier rapporte²¹ « *Marcel ...n'est nullement démoralisé... il compte beaucoup moins sur la justice et le bien-fondé de sa cause que sur l'influence de ses amitiés politiques, des gens affiliés au même parti que lui. (Et notamment sur la franc-maçonnerie). À ce propos il m'a avoué qu'il était franc-maçon depuis 1904* ».

Une anecdote me reste personnellement. Notre père racontait qu'un fonctionnaire du gouvernement général, connu pour être franc-maçon l'avait invité dans son bureau et lui avait dit, en substance : « *Monsieur j'appartiens à une confrérie où nous avons parlé de votre cas. Nous avons considéré que ce qui vous arrive est injuste. Soyez assuré de notre soutien.*»

Dans le livre *L'empire colonial sous Vichy*²², on peut lire une citation du *Document maçonnique* de 1943²³ : « *Actuellement au Ministère des Colonies, la direction du personnel et des affaires publiques, ont encore à leur tête deux authentiques maçons : les FF : Saunière et Gaston Joseph* ».

Quand Maurice Lescanne a candidaté à une promotion, afin de devenir Inspecteur général, ce qui aurait dû être le couronnement de sa carrière, le préfet de la région Champagne-Ardenne l'a barré, car en tant que bon franc-maçon, il ne pouvait soutenir le catholique affiché qu'était Maurice Lescanne²⁴.

21 Journal de Roger Martin du Gard cité par Alain Couturier.

22 Jacques Cantier (dir.) et Eric Thomas Jennings (dir.), *L'empire colonial sous Vichy*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2004, 398 p. (ISBN 2-7381-1544-6).

23 Une telle remarque venant d'un tel ouvrage doit être prise avec prudence.

24 Communiqué par Laurent Lescanne.